

ANNEXE 5 : LISTE DE REPARATIONS AYANT LE CARACTERE DE REPARATIONS LOCATIVES POUR LA MAISON DU GARDIEN

(à la charge du prestataire)

I - Parties extérieures

- Auvents, terrasses et marquises : Enlèvement de la mousse et des autres végétaux.
- Descentes d'eaux pluviales, chéneaux et gouttières : Dégorgement des conduits.
- Rambardes bois, barrières basses et plots de parking : Réparations et remplacement selon besoin.

II – Ouvertures intérieures et extérieures

Sections ouvrantes telles que portes et fenêtres :

- Graissage des gonds, paumelles et charnières ;
- Menues réparations des boutons et poignées de portes, des gonds, crémones et espagnolettes : remplacement notamment de boulons, clavettes et targettes.
- Vitrages : Réfection des mastics ; remplacement des vitres détériorées.
- Dispositifs d'occultation de la lumière tels que stores et jalousies : Graissage ; remplacement notamment de cordes, poulies ou de quelques lames.
- Serrures et verrous de sécurité : Graissage ; remplacement de petites pièces ainsi que des clés égarées ou détériorées.
- Grilles : Nettoyage et graissage ; remplacement notamment de boulons, clavettes, targettes.

III – Parties intérieures et sous-farés

- Plafonds, murs intérieurs et cloisons : Maintien en état de propreté ; menus raccords de peintures et tapisseries ; remise en place ou remplacement de quelques éléments des matériaux de revêtement tels que faïence, mosaïque, matière plastique ; rebouchage des trous rendu assimilable à une réparation locative par le nombre, la dimension et l'emplacement de ceux-ci.
- Parquets, moquettes et autres revêtements de sol : Encaustiquage et entretien courant de la vitrification ; remplacement de quelques lames de parquets et remise en état, pose d'autres revêtements de sol, notamment en cas de tâches et de trous.
- Placards et menuiseries telles que plinthes, baguettes et moulures : Remplacement des tablettes et tasseaux de placard et réparation de leur dispositif de fermeture ; fixation de raccords et remplacement de pointes de menuiseries.

III.bis – Toutes parties extérieures et intérieures

Sur toutes parties extérieures et intérieures, élimination des tags, écritures et gravures à l'aide de produits ou techniques adaptés.

IV – Installation de plomberie

- Canalisations d'eau :
Dégorgement : Remplacement notamment de joints et de colliers.
- Fosses septiques, puisards et fosses d'aisance : Vidange.
- Production d'eau chaude et robinetterie : Remplacement des bilames, pistons, membranes, boîtes à eau, allumage piézo-électrique, clapets et joints des appareils à gaz ; rinçage et nettoyage des corps de chauffe et de tuyauteries ; remplacement des joints, flotteurs et joints cloches des chasses d'eau ; remplacement des robinets détériorés et mécanismes de chasse d'eau.
- WC, éviers et appareils sanitaires : Nettoyage des dépôts, remplacement des tuyaux flexibles de douches, remplacement des lunettes de WC.

V – Equipements d'installations d'électricité

Remplacement des interrupteurs, prises de courant, coupe-circuits et fusibles, des ampoules, tubes lumineux ; réparation ou remplacement des baguettes ou gaines de protection.

VI – Autres équipements

- Entretien courant et menues réparations des appareils tels que réfrigérateurs, machine à laver le linge et la vaisselle, sèche-linge, hottes aspirantes, adoucisseurs, capteurs solaires, appareils de conditionnement d'air, antennes individuelles de radio-diffusion et de télévision, meubles scellés, glaces et miroirs ;
- Menues réparations nécessitées par la dépose des bourrelets ;
- Graissage et remplacement des joints des vidoirs.